

brevets qui auraient pour effet de faire augmenter sensiblement les prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens ordinaires.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 17, 22, 23, 26 et 28.

[Texte]

LA SCHL—LES PROJETS D'HABITATION APPROUVÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE VICTORIA—HALIBURTON

Question n° 17—**M. Scott (Victoria—Haliburton):**

1. Depuis le 4 septembre 1984, la SCHL a-t-elle approuvé des projets d'habitation dans la circonscription de Victoria—Haliburton et, dans l'affirmative, a) combien, b) quelle a été la contribution (i) fédérale (ii) provinciale totale?

2. Quel gouvernement a le pouvoir d'annoncer publiquement l'approbation de ces projets par la SCHL en vertu de l'entente fédérale-provinciale présentement en vigueur en Ontario?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe des faits suivants:

1. a) Depuis le 4 septembre 1984, la SCHL a approuvé quatre projets d'habitation, dans la circonscription de Victoria—Haliburton. b) (i) et (ii) Les contributions annuelles maximales, sous forme de subventions, se sont élevées, pour ces projets, à un total de

344 190 \$ — fédéral
162 159 \$ — provincial

2. En vertu des dispositions de l'accord fédéral-provincial conclu avec l'Ontario, le 28 février 1986, les gouvernements fédéral et ontarien assument ensemble la publicité des projets. Les communiqués de presse conjoints sont remis aux media par la province.

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—LES SUBVENTIONS ACCORDÉES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MATAPÉDIA—MATANE

Question n° 22—**Mme Killens:**

1. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a-t-il accordé des subventions dans la circonscription de Matapédia—Matane, en vertu du programme Canada au Travail (phase II-1985) et, dans l'affirmative et dans chaque cas, de combien?

2. Dans chaque cas, quels sont a) la description des projets présentés et les (i) titre (ii) nom et adresse de responsable de chaque projet, b) quelle est la liste des projets acceptés et, dans chaque cas, quels sont les (i) montant de la subvention (ii) nombre d'emplois créés?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1 et 2: Voir la réponse à la question n° 21 déposée aujourd'hui.

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—LES SUBVENTIONS ACCORDÉES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE RIMOUSKI—TÉMISCOUATA

Question n° 23—**Mme Killens:**

1. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a-t-il accordé des subventions dans la circonscription de Rimouski—Témiscouata, en vertu du programme Canada au Travail (phase II-1985) et, dans l'affirmative et dans chaque cas, de combien?

Questions au Feuilleton

2. Dans chaque cas, quels sont a) la description des projets présentés et les (i) titre (ii) nom et adresse du responsable de chaque projet, b) quelle est la liste des projets acceptés et, dans chaque cas, quels sont les (i) montant de la subvention (ii) nombre d'emplois créés?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1 et 2: Voir la réponse à la question n° 20 déposée aujourd'hui.

LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND AIRCRAFT

Question n° 26—**M. Kaplan:**

Le gouvernement est-il au courant de responsabilités ou responsabilités possibles découlant de la vente de produits par la société de Havilland, qui devront être assumées en fin de compte par les contribuables canadiens à la suite de la vente de la société à la *Boeing Commercial Aircraft Company* et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Privatisation)): Dans le cadre de ses activités, toute compagnie contracte des obligations et est susceptible de souscrire d'autres engagements. De Havilland ne faisait pas exception à cette règle et, dans le secteur de l'aérospatiale caractérisé par la haute technologie, ces engagements peuvent être beaucoup plus graves.

L'entente intervenue avec Boeing constitue à cet égard, un élément positif de la vente de la compagnie de Havilland. Si cette dernière n'avait pas été vendue à Boeing, les contribuables canadiens auraient couru le risque de devoir acquitter la totalité des diverses obligations et engagements qu'aurait pu contracter de Havilland. Toutefois, dans le cadre de la vente de la compagnie à Boeing, le gouvernement a pu négocier une entente qui réduit sensiblement ces risques. La prise en charge par Boeing d'une partie des risques associés à la compagnie de Havilland fait partie en fait du prix payé pour l'acquisition de la compagnie de Havilland et s'ajoute au paiement comptant de 90 millions de dollars, aux redevances, et à l'engagement d'investir 325 millions de dollars dans de nouveaux projets au Canada.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA—LA DIFFUSION DU DISCOURS DU TRÔNE

Question n° 28—**M. Wilson (Swift Current—Maple Creek):**

1. La Société Radio-Canada a-t-elle assuré la couverture du discours du trône du 1^{er} octobre 1986 et, dans l'affirmative, a) quel était le budget prévu, b) quels ont été tous les coûts réels directs et indirects, c) combien d'employés de la Société ont participé directement et indirectement à cette activité?

2. A-t-on retenu les services de contractuels non employés par la Société pour l'occasion et, dans l'affirmative, a) combien, b) pendant combien de temps et combien en a-t-il coûté?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants:

1. Oui. Le 1^{er} octobre 1986, les réseaux de télévision et de radio français et anglais de Radio-Canada ont diffusé le discours du trône en direct.

Aux quatre réseaux, le discours du trône a été inclus dans des émissions spéciales d'information qui avaient été produites pour couvrir les événements liés à l'ouverture de la deuxième session du Parlement et pour fournir des réactions au contenu du discours du trône.

Le reportage télévisé des événements a été assuré par une seule équipe technique. Celle-ci avait été constituée par le réseau anglais de télévision, et elle a fourni la couverture au réseau français de télévision de Radio-Canada ainsi qu'à